



PRIX OPÉRA

AVOCATS, EXPERTS COMPTABLES
ET COMMUNICATION

ÉDITION 2018

LES CATÉGORIES

1. Catégorie campagne «**Branding Re-branding**».
2. Catégorie «**communication recrutement**» (job fair, brochure, campagne, bourse, prix, etc.).
3. Catégorie «**communication alumni**».
4. Catégorie «**Rapport annuel / Brochure de présentation**».
5. Catégorie «**relation clients**» (développement, délisation, packaging de l'offre, CRM).
6. Catégorie «**formation & information clients**» (séminaire, conférence, lettre d'information, etc.).
7. Catégorie «**Événement**» (sportif, culturel, convivial, etc.).
8. Catégorie «**Web**» (site, développement, fonctionnalité, implication du bureau français pour les cabinets internationaux, blogs, présence sur Internet, E-marketing, réseaux sociaux, etc.).
9. Catégorie «**relations presse**».
10. Catégorie «**Enquête satisfaction**» (clients, collaborateurs, stagiaires, bilan de mission, etc.)
- Le résultat de l'enquête n'est pas le seul critère envisagé pour satisfaire à ce prix. La proactivité, le processus, la mise en œuvre, le taux de réponse, sont autant de paramètres qui seront pris en compte par le jury).
11. Catégorie «**action RSE**» (Responsabilité Sociale et Environnementale).
12. Catégorie «**communication interne**» (Intranet, réseau social interne, partage de l'information, vie sociale, etc.).